



RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE
ET POPULAIRE



Au service
des peuples
et des nations

Termes de référence

Pour les services d'un Prestataire individuel (IC)

Consultant national pour la réalisation d'un reportage

1. Information générale	
Intitulé de la mission	<i>Reportage de médiatisation sur le plan aquapêche en Algérie</i>
Projet	<i>Appui à la formulation de la stratégie nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture (avec une attention particulière sur la pêche artisanale) 2015.2020</i>
Lieu d'affectation	Alger avec plusieurs déplacements en Algérie
Date prévue de début	<i>Date de signature du contrat</i>
Réf. Du dossier	IC\028\2014

2. Contexte
<p><i>Le Ministère de la pêche et des ressources halieutiques (MPRH) a initié des actions pour le développement de la pêche et de l'aquaculture notamment en ce qui concerne la gestion de la ressource halieutique, la commercialisation, la formation, l'organisation de la profession, le programme de développement de l'aquaculture, le projet d'intégration au développement de la pêche artisanale.</i></p> <p><i>Appuyé de partenaires au développement, le Ministère de la pêche et des ressources halieutiques entend mettre en cohérence et en synergie l'ensemble de ces résultats qui vont constituer les éléments structurants de la stratégie nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture.</i></p> <p><i>Cette assistance préparatoire vise donc l'appui à la production de la stratégie nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture et d'un document de projet visant l'appui à la mise en œuvre de cette même stratégie.</i></p> <p><i>Le film documentaire est un élément de visibilité et a pour objectif de rendre plus visible les capacités</i></p>

du secteur et les réalisations déjà requises en Algérie durant les dernières années

3. Objet de la mission

Sous la supervision technique du Directeur National du Projet et du chargé de programme PNUD, le consultant aura pour tâches et objectifs :

L'objectif global poursuivi à travers la production du film documentaire est de mettre à la disposition du ministère de la pêche et des ressources halieutique un instrument audiovisuel capitalisant les connaissances et les pratiques du secteur et les réalisations déjà acquises en Algérie durant les dernières années

Objectifs spécifiques :

- ✓ *conduire des interviews avec des acteurs de terrain, des institutions nationales et internationales, des projets et programmes*
- ✓ *Proposer un texte de narration*
- ✓ *concevoir un scénario à partir des résultats des interviews et du document de capitalisation*
- ✓ *Recueillir des témoignages et simuler les différentes étapes de réalisation des séquences retenues ;*
- ✓ *Effectuer des déplacements sur le littoral d'Alger (3 à 4 déplacements possibles)*
- ✓ *produire un film documentaire de 13 minutes et faire le sous titrage en fonction de la langue des témoignages, interview....*
- ✓ *Faire une bande d'annonce de 2 minutes en dehors du film*

La société retenue prendra attache avec La Directrice Nationale du Projet et le Chargé de Programme du PNUD pour une harmonisation de la compréhension des TDR, de la méthodologie proposée pour l'étude et l'identification précise des sites à privilégier et autres détails techniques.

4. Durée de la mission

Il est attendu que la société sera engagée sur une période de 20 jours ouvrables, à compter de la date de signature du contrat

5. Produits attendus (livrables)

Le consultant fournira les rapports suivants en fonction du format du PNUD en commun accord avec le Directeur National du Projet et le PNUD

- 1- Draft de film documentaire (scénario) sur l'histoire de la pêche en Algérie (sous titrage), 13 minutes*
- 2- Film documentaire sur l'histoire de la pêche en Algérie (sous titrage), 13 minutes*
- 3- Bande d'annonce de 2 minutes en dehors du film*

4- Compétences et qualifications requises

Education :

Titulaire d'un diplôme supérieur de niveau pour le journaliste et réalisateur.

Expérience et Compétences :

- ✓ Grande expérience dans la rédaction de scénario et de réalisation de film documentaire ou autres films ;
- ✓ Bonnes aptitudes de communication écrite et orale en arabe et en français ;
- ✓ Une bonne connaissance de la vision et de la mission du Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques serait un atout.

5- Documents constitutifs de l'offre

Les offres doivent inclure :

a) Une offre technique comprenant :

- CV ou P11(annexe 4) dûment rempli et signé, indiquant au moins trois personnes de référence.
- Formulaire de confirmation d'intérêt et de disponibilité (annexe 3) dûment rempli et signé
- Note méthodologique expliquant l'approche proposée pour l'exécution de la mission selon ces les TdRs, avec un calendrier des principales étapes

b) Une offre financière:

L'offre financière doit être forfaitaire (missions à intégrer) pour la réalisation des produits attendus (livrables) selon le calendrier d'exécution proposé. Elle doit être exprimée en Dinar Algérien.

1- Critères d'évaluation des offres

Les offres seront évaluées en deux étapes selon les critères suivants :

1. **Evaluation technique** : Le tableau des critères techniques :

Evaluation Technique*		Note* maximum
1	Qualification académique	10
2	Expérience générale dans le domaine de réalisation de films /reportages	25

3	<i>Approche méthodologique</i>	25
4	<i>Aptitudes linguistiques</i>	10
	<i>Total</i>	70

** à titre indicatif*

Les offres qualifiées ayant obtenues 70 % à l'évaluation technique passeront à l'évaluation financière.

2. Evaluation financière :

Chaque offre financière (F) recevra une note financière (NF) calculée par comparaison avec l'offre financière la moins disante (Fm) de la manière suivante : $NF=100 \times Fm / F$ (F étant le prix de l'offre financière).

Pour finir, les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique ; 30% pour la proposition financière) ; pour aboutir à une note globale (NG).

Le marché sera adjudgée à l'offre ayant obtenu la note globale (NG) pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité).